

Accompagner le Développement Durable : Une nécessité et une opportunité sociale, économique et écologique pour la CCEG

Janvier 2009

Proposition du Conseil de développement d'Erdre & Gesvres

*« La terre peut satisfaire les besoins de tous,
mais pas la cupidité de tous »*

Gandhi

« Que le réchauffement climatique menace la planète est maintenant admis. La crise économique peut freiner l'adaptation nécessaire, mais elle ne l'empêchera pas. La recherche de nouvelles technologies qui nous détachent du pétrole et la rénovation des constructions sont deux voies d'avenir »

J. Boissonnat¹

¹ Ouest-France 26/12/08

Ont particulièrement participé à ce travail :
Pour l'idée et la rédaction,
Jean-MARTIN-GOUSSET

Aux commentaires et la mise en page,
Corinne BONNET,
Jean-Claude CIVEL,
Fabrice DESENFANT
Philippe MENARD,
Bernard RETIERE,

Et le soutien de tous les membres du groupe CARLDU
Commission économie emploi du Conseil de Développement Erdre et Gesvres

Avec l'aide de Marie BRAZEAU
Animatrice du Conseil de Développement d'Erdre et Gesvres

Sommaire

Sommaire	2
Préambule “Le chemin vers le développement durable”	3
Eléments de la proposition du Conseil de Développement	4
Proposition du Conseil de Développement	5
Introduction	6
1- Constat.....	7
1.1 L'origine du travail du groupe	7
1.2 Des indices	7
1.3 Agir	8
2- Mise en perspective de l'économie et de l'emploi.....	9
2.1. Orientations.....	9
2.2 Dans le court terme (le plus tôt possible en 2009).....	10
2.3 Dans le moyen terme (mi 2009 à fin 2011).....	11
2.4 Dans le long terme (à partir de fin 2011).	12
Conclusions :	13

Préambule

“Le chemin vers le développement durable”

En ce début de 21^{ème} siècle, l'axe qui se doit d'orienter toutes formes de décisions et d'actions humaines est bien le développement durable.

Il est donc nécessaire de rassembler toutes les formes d'initiatives et forces vives publiques, professionnelles et privées pour œuvrer à la préservation de la planète. Il n'est plus possible aujourd'hui que le développement durable ne soit vu juste pour lire le niveau d'impact des actions humaines.

Voici plusieurs niveaux d'évolutions sérieuses pour atteindre les objectifs officiellement énoncés par la communauté internationale :

- 1- Le développement durable est un sujet important pour l'avenir !
(Intégration inconsciente, sujet important, les autres sont concernés...)
- 2- Il colorie partiellement en vert les décisions et actions humaines.
(A condition de ne pas trop changer les logiques habituelles)
- 3- Il intervient pour corriger les agissements humains et ralentir « les dégâts ». A ce stade, il y a une prise en compte aléatoire et anarchiques dans les processus de réflexions et d'actions.
- 4- Il « n'excite plus comme un sujet ». Il est devenu une façon naturelle de penser et d'agir pour tous les citoyens dans leurs missions quotidiennes privées, professionnelles ou politiques.

Aujourd'hui, chacun des citoyens est situé sur des paliers plus ou moins différents selon les sensibilités, les vécus ou les obligations. De ce fait, beaucoup d'initiatives se mettent en œuvre de façons isolées et ne servent pas au mieux la préservation de la qualité de la vie sur terre.

Il est devenu important de permettre une visibilité :

- Des initiatives de toutes natures,
- Des difficultés et des incohérences,
- Des résultats et entraînements en chaîne positifs produits,

Le niveau géographique et humain de la CCEG, via le Conseil de Développement, est un espace visible et lisible pour une dynamique de communication et de soutien aux initiatives favorables à la qualité d'un environnement durable.

Le développement durable, avec tous ses enjeux, à besoin pour obtenir des résultats :

- D'une hiérarchisation précise des processus d'actions,
- D'une lisibilité de la chaîne des conséquences des actions (Objectifs et résultats à N 0, +15, +30...),
- D'exemplarité et de témoignages encourageants,
- De cohérence.

Eléments de la proposition du Conseil de Développement

Sur un semestre, notre groupe de travail a cherché des réponses à trois questions :

- 1- Des habitants de la CCEG cherchent à tirer profit des opportunités du développement durable (D.D.) et prennent des risques : Comment accueillir ces exemples pour élargir ce «faire citoyen» à la population, aux élus des communes, et à l'ensemble des acteurs socio-économiques ?
- 2- La 1^{ère} des préoccupations des français est l'emploi. Pour répondre efficacement aux attentes de la population : Comment la CCEG peut-elle faire évoluer son offre de service « Emploi » d'une politique de guichet à une politique d'animation ?
- 3- Les moyens et politique de développement existants nécessiteront d'être revisités au prisme du D.D. : Comment atteindre cet objectif et rendre accessible les nouveaux outils créés ou réaménagés ?

Nous proposons des éléments de réponse à ces questionnements en rapport avec l'engagement des élus de la CCEG pris dans la Stratégie de développement du territoire en 2005 (p.16), à savoir : «Le développement économique devra être l'occasion d'offrir un niveau de services plus élevé aux citoyens et aux salariés d'Erdre et Gesvres »

La Communauté de Communes d'Erdre & Gesvres constitue un territoire pertinent pour rentrer dans une économie nouvelle, plus solidaire, génératrice d'emplois locaux et d'améliorations sociales car elle pourrait à son échelle :

- accompagner et valoriser la créativité de la population, des élus et des entreprises,
- tenir compte des mutations vers le D.D.,
- jeter les bases d'une démocratie participative par une large sensibilisation au D.D,
- adapter les « outils » du développement à cette économie nouvelle,
- faire évoluer sa gouvernance pour l'efficacité de ces «outils» dans le temps...

Afin de mettre en perspective les actions à engager pour accompagner le territoire et ses acteurs, nous suggérons le programme suivant sur le Court, Moyen et Long Terme:

- en 2009 : Organiser 2 à 3 débats publics pour donner la parole aux acteurs économiques engagés dans le D.D. et recueillir leurs avis par un travail en ateliers,
- de 2009 à 2011 : Lancer une étude-action. Elle permettrait de répondre à la demande des acteurs de terrain,-notamment les créateurs des entreprises et des emplois de demain,- et de tester divers «outils d'animation et d'accompagnement» en fonction de l'évaluation des résultats.
- dès 2011: Prendre appui sur les enseignements des actions du Court & Moyen Terme et s'orienter progressivement vers un regroupement autonome des moyens et ressources consacrés au développement économique dans une structure de type «Centre d'Affaires, de Ressources et de Liens pour le Développement Durable», (CARLDU), associant différents acteurs du territoire.

Cette démarche présente l'intérêt indispensable de donner un sens collectif à ce territoire artificiel. Mutualisable avec d'autres territoires et reproductible, elle devrait susciter l'intérêt du Conseil Régional des Pays de la Loire comme celui du Conseil Général et vraisemblablement des possibilités de financements.

**Proposition du
Conseil de développement
d'Erdre & Gesvres**

Introduction

Face à la crise où nous sommes entrés, le **Conseil de développement** s'est interrogé sur la question de l'emploi et du développement économique sous les termes suivants : **Que pouvons-nous imaginer pour favoriser l'emploi et l'émergence d'activités nouvelles dans un souci de D.D. ?**

La journée de formation sur l'AGENDA 21 organisée il y deux ans, montrait la préoccupation de la CCEG pour le D.D. Depuis, d'autres Communautés de Communes ont avancé dans le champ des opportunités du D.D. (§ 31 sur le livre de la Caisse des Dépôts)² :

Il est urgent d'être dans la course, de ne pas perdre de temps, car le D.D. -nouvelle façon de penser les produits et les prestations de service, avec de nouveaux interlocuteurs- nécessite des outils de développement adaptés.

La commission «Economie-emploi» du Conseil de Développement Erdre et Gesvres, dont les efforts pour établir des liens entre entreprises des Zones d'activités aboutissent à la naissance d'un Club d'entreprises, a pris l'initiative de créer, en Juin 2008, un groupe de travail pour réfléchir à cette question.

Plutôt que de positionner le développement durable comme une contrainte, le groupe l'a davantage envisagé comme une opportunité pour le développement économique et l'emploi sur la CCEG. Par exemple, il s'est interrogé sur la manière d'accélérer et d'optimiser les retombées économiques issues des évolutions de nos modes de vie, en particulier celles liées aux économies d'énergie³.

Gérer une situation nouvelle, complexe et évolutive, nécessite, d'une part, de détecter les opportunités et les projets allant dans le sens du D.D. par un ratissage systématique de l'espace territorial, et, d'autre part, de donner la possibilité aux porteurs de projets d'avenir -y compris les Municipalités- d'accéder à une «boîte à outils» facilitant l'ouverture de ces projets sur le plan de l'économie et de l'emploi.

En partant de ces postulats, le groupe de travail a repéré des expériences et des entreprises, en train de prendre corps sur le territoire afin de relever les freins mais aussi les atouts à l'expansion du développement durable. Il a également identifié les besoins des acteurs pour aller dans ce sens. Le résultat de cette étude est développé dans le document d'accompagnement à ce dossier.

A l'issue de ces 6 mois d'investigations, le groupe propose une mise en perspective de l'Economie et de l'Emploi, qui doit permettre à la CCEG de répondre avec souplesse et pragmatisme aux besoins de la population pour susciter et exploiter les opportunités du D.D.

² « Mettre en pratique le Développement Durable » : Argumentaire pour les Communautés de Communes (juillet 2008) par Mairie Conseils Caisse des Dépôts et L'Union Nationale des CPIE

³ Cf.: prestation du CDEG sur «ENERGIE et DEPLACEMENTS» le 19 Novembre aux assises régionales sur l'Agenda 21

1- Constat

1.1 L'origine du travail du groupe

La CCEG prévoit d'enrichir ses politiques de développement économique et de l'emploi⁴ orientées initialement sur le rééquilibrage actifs-emplois, par une offre de niveau de services plus élevée aux citoyens et salariés, ainsi que sur un élargissement de la réflexion de développement à tous les pans de l'activité : industrie, agriculture, artisanat, commerce et services, ...

A l'origine du travail de notre groupe, nous nous sommes posés la question suivante : Comment satisfaire les objectifs de la CCEG et saisir en écho de la crise actuelle l'opportunité de la mutation de notre économie vers le D.D. ?

Nos observations, menées sur le terrain, sont orientées sur 3 axes :

- le recensement -interne et externe à la CCEG- de projets et de réalisations tournés vers le D.D.,
- la manière dont s'organise le débat sur le D.D.dans les communes,
- les ressources d'animation et d'outils existants pour le développement économique sur la CCEG.....

1.2 Des indices

Ces observations débouchent, non sur des certitudes, mais sur les indices suivants :

-OUI, le D.D., malgré l'absence d'animation de la CCEG, est à l'origine d'un foisonnement de projets et de réalisations où dominent ceux concernant le domaine de l'Habitat

-OUI, la recherche du D.D. entraîne déjà des ruptures dans les modes de vie des différentes tranches d'âges de la population, dans leurs façons d'habiter, de se déplacer, de traiter les déchets et l'environnement... Des essais isolés sont tentés pour l'organisation d'un débat démocratique dans quelques communes, avec les habitants pour l'orientation des actions.

-OUI, des ressources d'animation de la CCEG (expertises, moyens, outils divers....) demandent d'être complétées pour s'adapter à l'évolution de l'économie du D.D. . Des ressources manquantes sont d'ailleurs accessibles à l'extérieur par l'appartenance à des réseaux qui mutualisent leurs moyens⁵.

⁴ Cet exposé reprend les orientations (p.p.16-19) du document : «La stratégie de Développement du Territoire d'Erdre & Gesvres»(mars 2005), y compris la méthode de hiérarchisation des priorités.

⁵Par Ex. le Cluster Habitat durable MD²M, du Morbihan, spécialisé dans la construction.

1.3 Agir

Globalement, nous avons pris conscience que l'introduction du D.D. requiert de mobiliser des moyens pour :

- détecter les projets de la population et apporter un appui pour leur réalisation,
- assurer un accompagnement des projets innovants créateurs d'emplois,
- veiller sur les réseaux externes.

L'ensemble de ces ressources d'animation constitue ainsi une sorte de «boite à outils» du développement, à faire évoluer, dans le temps, en fonction des besoins.

A notre avis, gérer une situation économique nouvelle, complexe et évolutive, amène à considérer l'ensemble du territoire concerné comme un laboratoire d'idées et un réservoir de projets d'avenir. Ce vers quoi, il pourrait tendre d'après les prémices relevés.

Une telle orientation s'impose d'autant plus que, sur ce territoire de création récente et artificielle ne possédant ni réelle identité territoriale ni véritable culture d'échanges intercommunaux, une part importante de la population active⁶ (12 à 15000) travaille à l'extérieur avec les problèmes que cela pose et va poser.

Il est urgent que le Conseil Communautaire engage sa mission d'intercommunalité pour aider la population à faire acte de démocratie participative, en s'organisant, en s'exprimant sur son avenir....

Si l'échelle communale semble en effet limitée face à l'ampleur du défi, l'échelle intercommunale apparaît beaucoup plus appropriée pour créer les outils nécessaires à l'accompagnement des différents acteurs vers le D.D.

⁶ AURAN : Dynamique du Territoire, Communauté de Communes Erdre & Gesvres, 2008.

2- Mise en perspective de l'économie et de l'emploi

Nous proposons une esquisse de programme d'orientations et d'objectifs qui hiérarchise les urgences et met en perspective la taille et le contenu d'une «boîte à outils» d'accompagnement vers un D.D. :

Nous les avons envisagés sur le court, moyen et long terme

2.1. Orientations

Nous identifions d'ores et déjà plusieurs tendances qui sont autant de pistes pour les actions futures de la CCEG:

- 1- Il est prévu que l'un des secteurs qui va mobiliser le plus d'investissement sur le D.D. est le celui du bâtiment. C'est d'ailleurs ce qu'anticipe la majorité des porteurs de projets détectés sur le territoire.
- 2- Les communes, soucieuses de réduire la consommation d'énergie par la mise aux normes du patrimoine municipal, lanceront des appels d'offres auxquels les entreprises locales doivent se préparer.
- 3- La réponse aux appels d'offre du «marché local», nécessite des partenariats entre entreprises locales, ce qui peut générer la création d'entreprises nouvelles ou la conversion d'entreprises au D.D., notamment dans le domaine du bâtiment. Ce type d'action d'information et de rapprochement est du ressort de l'animation de terrain à réaliser.
- 4- Le besoin d'un débat démocratique sur le « COMMENT » du D.D. est apparu dans plusieurs communes. Il faut l'aider et peut-être le mutualiser par groupes de communes.
- 5- Il rentre dans les missions de la CCEG d'assurer la coordination de ces actions, et d'anticiper rapidement les étapes de ces initiatives pour favoriser les commandes et l'emploi.
- 6- Nombreux sont les femmes et les hommes qui prennent des risques dans la nouvelle économie. Ils peuvent témoigner de leurs difficultés, d'abord pour se faire connaître, mais aussi pour motiver d'autres engagements issus de leurs expériences.

2.2 Dans le court terme (le plus tôt possible en 2009)

Objectifs :

- Identifier les besoins de tous les acteurs citoyens,
- Inventorier les moyens d'actions possibles,
- Construire collectivement un programme d'actions.

Action proposée : 2 à 3 débats publics

Ils seraient organisés et décentralisés sur les communes pour :

- donner la parole aux acteurs socio-économiques engagés dans le D.D. et,
- recueillir leur avis autour de tables rondes et d'ateliers.

Mise en œuvre:

A l'exemple des Assises Régionales 2008 de Pays de La Loire⁷, elle consisterait dans un processus de concertation à :

o Mixer les participants :

- créateurs récents d'entreprises de la CCEG en lien avec le D.D.,
- personnes de statuts et âges différents (élus, associations municipales, particuliers) engagés dans des expériences de débat citoyens,
- d'acteurs économiques installés sur la CCEG (agriculteurs, chefs d'entreprises, artisans, élus, ...)
- citoyens sélectionnés par une méthode utilisée par les instituts de sondage,
- ...

o Thématiser les consultations, par exemple:

- économies d'énergie,
- nouveaux produits,
- reconversion,
- formation qualifiante,
- partenariats avec des établissements scolaires,
- eau,-.....

o Restituer la synthèse des idées après échanges et ateliers.

De cette concertation dépend la phase opérationnelle de l'étude-action qui suit à moyen terme.

⁷ "Développement durable : comment faire ensemble ?" Assises régionales 2008 Vers un Agenda 21 régional des Pays de La Loire. www.assises2008.paysdelaloire.fr

2.3 Dans le moyen terme (mi 2009 à fin 2011)

Objectifs :

Optimiser le nombre des créations d'entreprises et les accompagner dans leur pérennisation en :

- Testant plusieurs types d'animation/accompagnement adaptés aux interlocuteurs, individuel, groupes, associations, réseau (par fertilisation croisée...),
- Adaptant les ressources d'animation.

Action proposée : Lancement d'une étude-action sur 18 à 24 mois.

Destinée à répondre à la demande des acteurs de terrain, elle aurait pour

- o objet de :
 - mobiliser les porteurs de projets ou les créateurs,
 - essayer les apports de réseaux externes,
 - évaluer l'efficacité.
- o Mise-œuvre :
 - un groupe de pilotage composé de plusieurs collèges : élus, acteurs économiques, associations et syndicats...,
 - une équipe d'opérateurs,
 - un référent conseil extérieur (Ecopole, Ademe,...).
- o Avantages de :
 - expérimenter progressivement la méthodologie d'animation à l'émergence de projets,
 - valider les outils,
 - former des animateurs bénévoles ou salariés,
 - gagner du temps : celui de l'étude de faisabilité et puis de la réappropriation de l'étude par les animateurs locaux,
 - répartir son coût total non négligeable sur 3 exercices budgétaires (2009, 2010 et 2011).

De plus, pour passer d'un projet d'entreprise à une entreprise stable, 3 à 5 ans sont nécessaires avec des probabilités d'abandon. Ainsi, l'étude action permettrait de retirer les bénéficiaires sur l'emploi des actions engagées au plus tard à l'achèvement de cette phase.

En parallèle d'autres initiatives pourraient être programmées : par exemple celle d'affecter au démarrage de l'hôtel d'entreprises des ateliers et des bureaux à des «start-up» issues de l'action D.D. C'est une occasion d'afficher une nouvelle vocation. Ce serait aussi l'opportunité pour la CCEG de tester si ce type de communication est susceptible d'attirer des entreprises externes sur les Z.I./Z.A.

2.4 Dans le long terme (à partir de fin 2011).

Objectifs :

Il s'agit d'accompagner et de maîtriser les mutations vers un D.D., notamment de :

- Mettre en synergie la créativité des acteurs socio-économiques,
- Rassembler les expériences et faciliter les échanges,
- Envisager un regroupement autonome des moyens et des ressources consacrés au D.D. en sorte de "pôle-pilote".

Actions proposées :

A cette échéance, le D.D. devrait être intégré à la reprise économique et à l'évolution des modes de vie.

Au terme de cette période du cycle de création des entreprises, la CCEG, aura un recul suffisant -au niveau de l'emploi et du DD- sur l'efficacité de ses méthodes d'animation de terrain et sur son rapport «efficacité/coût».

Elle pourra réajuster, si nécessaire, ses politiques avec trois alternatives :

- 1- Limiter cette politique et réduire les moyens qui y sont consacrés,
- 2- Continuer en interne avec ajustement des moyens et ressources aux objectifs définis,
- 3- Externaliser cette activité dans une structure autonome du type "Centre d'Affaires et de Ressources et de Liens pour le Développement Durable". Au Conseil d'administration la C.C.E.G conserverait un droit de regard pour remplir ses propres objectifs, comme c'est déjà le cas pour des Technopôles, Centre d'affaires et de services, pépinières.....

Conclusion :

L'observation sur quelques mois, de quelques communes, avec une équipe limitée, nous a permis de mettre au point des méthodes et des outils, d'interviewer des porteurs de projets du D.D. et de relever les indices d'une dynamique et d'une créativité axées vers le développement durable sur le territoire d'Erdre et Gesvres.

Dans certaines communes, des initiatives apparaissent pour informer, organiser le débat démocratique, agir concrètement (traitement des déchets, économies énergies, solidarité, et autre actions).

Des ressources d'animation existent. Elles ont besoin d'être complétées pour "coller au terrain" de ces nouveaux défis.

Notre analyse se trouve confortée par une expérimentation menée en 2007 et 2008 et rapportée par la Caisse des Dépôts/Mairie Conseils ⁽⁸⁾. Ce rapport présente un éventail de situations et de thèmes soutenus d'un accompagnement dans :

- un appui méthodologique,
- l'animation de la concertation avec les acteurs du territoire.

Cette expérimentation confirme que l'échelle intercommunale s'avère particulièrement adaptée et pertinente pour construire et réaliser des projets. Elle fait apparaître la place centrale que doit occuper le dialogue territorial. Elle révèle l'importance de l'animation du projet et des moyens à lui consacrer.

Dans cette perspective, il peut être opportun pour la CCEG de s'orienter progressivement vers un regroupement des moyens et ressources consacrés au développement économique vers le D.D.

Il est possible d'imaginer pour sa mise en œuvre la création d'une structure originale de type «Centre d'Affaires, de Ressources et de Liens pour le Développement Durable» (CARLDU).

⁸ « **Mettre en pratique le D.D.** » Argumentation pour les Communautés de Communes » : Mairie-conseils, service de la Caisse des Dépôts, et l'Union nationale des CPIE (juillet 2008)

Le Conseil de développement d'Erdre & Gesvres :

Le Conseil de développement Erdre et Gesvres est une association loi 1901, créée en 2006 à l'initiative des élus de la Communauté de communes d'Erdre & Gesvres.

Composé de quatre collèges issus de la société civile (collège monde associatif, collège monde économique, collège de la citoyenneté et collège socioprofessionnel), le Conseil de Développement a pour objet de :

- Etre un lieu d'échange et de concertation en lien avec l'ensemble des acteurs du territoire
- Contribuer à la réflexion sur le devenir du territoire et des ses habitants
- Faire des propositions et élaborer des projets
- Donner des avis sur les orientations envisagées et les actions menées.

Placé aux côtés du Conseil Communautaire de la CCEG, il est un organe consultatif qui vise à apporter aux élus des avis et des propositions sur les questions relatives à la vie et au développement du territoire d'Erdre & Gesvres.

Il s'inscrit ainsi dans l'émergence d'une nouvelle exigence démocratique : « la démocratie participative ». Par son action et sa réflexion, le CDEG favorise une cohérence territoriale et un projet de territoire rassembleur et dynamique.

Avec la participation de personnes émanant d'activités et d'horizons différents, il est un espace de travail commun où s'exprime l'échange de points de vue.